

# Merchandising et Libre accès

## Les constats de départ

Un produit vu est un produit vendu



La mise en libre accès des médicaments à prescription facultative est autorisée sans pour autant être obligatoire pour le pharmacien d'officine.

**Le libre accès offre pour la pharmacie une opportunité de développement**

### A) Développer l'Automédication en Libre Accès.

#### 1/ Organiser la zone de libre accès

Choisir les classes et sous classes thérapeutiques autorisées à exposer.

#### 2/ Afficher clairement les prix

#### 3/ Informé et s'informer

Fiches CONSEIL pour vous aider face aux clients/patients ; à télécharger sur le portail <http://optipharm.eu>  
Rubrique « Mon compte Optipharm » puis « Fiches conseil »

Liste ANSM des produits éligibles au libre accès pour vous accompagner dans la mise en place de votre espace ; à télécharger sur le portail <http://optipharm.eu>  
Rubrique « Mon compte Optipharm » puis « Service Merchandising »

#### 4/ Affiches promotion

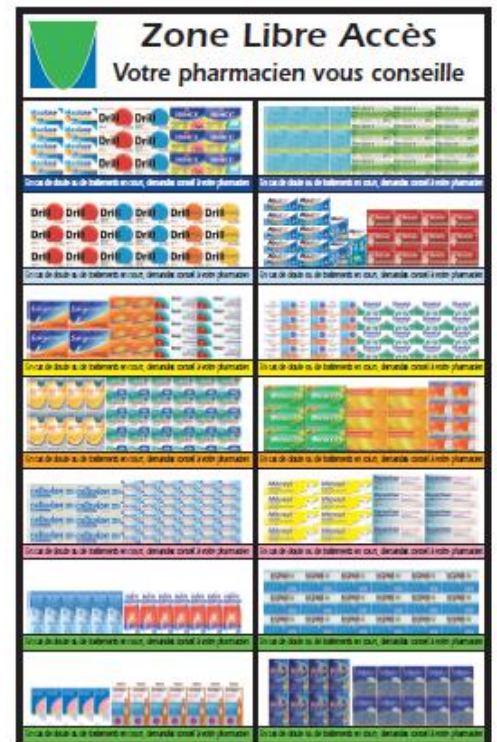
Module de conception d'affiches et de flyers pour informer votre clientèle dans votre officine ; à retrouver sur le portail <http://optipharm.eu>  
Rubrique « Mon compte Optipharm » puis « Création de mes affiches Promotion »

#### 5/ Signalétique

Indiquer cette zone par un bandeau signalétique.

#### 6/ Conseiller de façon systématique

Valider ce conseil par une inscription au DP.



### B) Créer un espace Prévention derrière le comptoir entre l'OTC et la parapharmacie

### C) Développer un espace de confidentialité

Pour les entretiens thérapeutiques, les nouvelles missions ; la vaccination antigrippale et les TROD.



## Bon de commande

Juillet 2020

À retourner à  **Optipharm**  
Les pharmacies de proximité

par fax au 02.54.07.17.91

ou par mail [sales.optipharm@pharma.santesurf.com](mailto:sales.optipharm@pharma.santesurf.com)

Je suis intéressé et souhaite un contact.

Titulaire : .....

Date: .....

TAMPON PHARMACIE